



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE



Rennes, le 9 novembre 2012

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **RN 164 - Doublement de la déviation nord de Loudéac - Phase 2 Modification des conditions de circulation**

Dans la continuité des aménagements déjà opérés sur la RN164 au droit de Loudéac, les travaux d'aménagement à 2x2 voies de la section entre les échangeurs du Chaffaud et de la Ville Donio ont débuté à la mi-septembre.

Une première tranche de travaux est en cours avec une importante modification à venir pour les usagers de la RN164 : la création d'un giratoire provisoire.

Ce giratoire est justifié par la prochaine tranche qui consistera à prolonger le pont du Chaffaud qui a la particularité d'être à la fois un pont-rail (voie ferrée) et un pont-route. La réalisation du prolongement du pont nécessitera de fermer provisoirement la RD700 entre le giratoire du Chaffaud et le giratoire d'Armor. Les travaux vont démarrer mi-novembre pour s'achever en juin 2013.

Les conditions de circulation seront donc fortement modifiées pendant la durée de ces travaux :

- dans le sens nord-sud, en provenance de Saint-Brieuc, les usagers emprunteront la bretelle d'entrée de la RN164 depuis le giratoire du Chaffaud puis, via le nouveau giratoire sur la RN164, prendront la RN164 en direction de Rennes, la bretelle de sortie existante après le pont du Chaffaud jusqu'au giratoire d'Armor en entrée de Loudéac ;
- dans le sens sud-nord les usagers seront dirigés depuis le giratoire d'Armor vers le giratoire de La Beslière, puis vers l'échangeur de Loudéac Est où ils rejoindront la RN164, la bretelle de sortie de la bifurcation nord jusqu'au giratoire de la Fourchette.

Une signalisation temporaire de jalonnement est mise en place pour guider les usagers et sera opérationnelle à compter du mardi 13 novembre.

Les tranches suivantes de travaux concerneront successivement, à partir de l'été 2013, la création d'un ouvrage hydraulique sous la RN164, puis le prolongement des ponts de la Ville Gelfin, du Launay Grésillon et de Cojan et enfin les travaux de doublement des chaussées.

Les travaux sont réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bretagne, et la conduite des travaux est assurée par la Direction Interdépartementale des Routes de l'Ouest (DIRO) qui invite les usagers à prendre connaissance des conditions de circulation sur son site web : [www.diro.fr](http://www.diro.fr)

Le projet est financé pour un montant de 12,5 M€, amenés à 50% par l'Etat et 50% la Région Bretagne.

#### **Contacts presse :**

**Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Bretagne**  
Mission Communication : Corinne Gillet - 02 99 33 42 10, Marie Vergos - 02 99 33 42 11

**Direction Interdépartementale des Routes Ouest (DIRO)**  
Mission Communication : Anne-Marie Fournié - 02 99 33 46 56